



MAIRIE DE CHAMALIERES

L'an deux mille dix le onze du mois de février,

Les Membres composant le Conseil Municipal de la Commune de CHAMALIERES se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sur convocation en date du Jeudi 4 février 2010 sous la Présidence de Monsieur Alain BRESSON (jusqu'au point n°3 de l'ordre du jour) puis sous la présidence de Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING, Député Maire.

Etaient présents : M. Louis GISCARD d'ESTAING, Député-Maire (à partir du Rapport N° 4) M. Alain BRESSON, Mme Marie Anne BASSET, M. Bertrand MARTIN, Mme Michelle CLEMENT, M. Rodolphe JONVAUX, Mme Françoise GATTO, M. Jacques AUBRY, Mme Agnès TOURNAIRE-FRANCANNET, M. Yves COGNAT, Adjoint, Mlle Christiane CREON, M. Michel PROSLIER, Mme Geneviève BLANCHET-GOB, Mme Michèle CHANELLE, M. Marc BAILLY, Mme Marie José DELAHAYE, Mme Monique COURTADON, M. Jean Louis AUPOIS, Mme Annick PERRIER d'HIER, M. Claude AUBERT, M. Claude BARBIN, M. Marc SCHEIBLING, Mlle Christine ROGER, M. Xavier BOUSSET, M. Eric SPINA, M. Laurent LEDIEU, Mlle Marion CANALES, Mme Chantal LAVAL, M. Luc CONDAMIN.

Absents excusés : Mme Françoise TARRIN (pouvoir à Mme Marie Anne BASSET), Mme Odile VAURY (pouvoir à M. Alain BRESSON), M. Elie NIASME (pouvoir à M. Laurent LEDIEU), M. Gérard AMBLARD (pouvoir à Mme Chantal LAVAL).

Mlle Marion CANALES ayant été désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire ayant du retard, M. BRESSON, Premier Adjoint, assure la Présidence du Conseil Municipal, jusqu'au point 3 de l'ordre du jour.

APPROBATION PROCES VERBAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2009

Le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

NOTE GENERALE D'INFORMATIONS

Monsieur BRESSON présente la Note Générale d'Informations consacrée à :

- Débat d'Orientation Budgétaire Communautaire
- Plan de déplacements urbains
- Cession de la SAEMIC
- Conseil Economique et Social Municipal
- Campagne de vaccination - grippe AH1N1
- Travaux
 - attribution de marchés
 - travaux Mairie, réaménagement des services
 - travaux avenue Massenet
 - théâtre du casino de Royat-Chamalières
- Défibrillateurs
- Chamaliérois honorés
- Agenda

QUESTIONS NON INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

Depuis l'envoi du dossier de Conseil Municipal, deux nouvelles questions sont à soumettre à l'assemblée communale.

Conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de se prononcer sur l'examen de ces questions portant sur :

- N°1 : modification des modalités d'encaissement de la régie des parkings
- N°2 : placement de fonds sur un compte à court ou long terme

ORDRE DU JOUR

CONVENTION

N° 1 : Avenant n° 20 à la convention avec le PACT PUY de DÔME

Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire à renouveler la convention avec le PACT du Puy de Dôme (avenant N° 20) en tenant compte des missions pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 et à signer l'avenant N° 20 pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

ACCORD A L'UNANIMITE
*M. Cognat ne prend pas part
au vote*

URBANISME - AFFAIRES FONCIERES

N° 2 : Z.A.C. FONTMAURE : suppression

Approbation de la suppression de la ZAC FONTMAURE et autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire à engager l'ensemble des démarches administratives nécessaires à cette suppression dont une enquête publique en précisant que les modalités de publicité seront les suivantes : avis d'enquête dans deux journaux, affichage en Mairie et dossier de suppression consultable en Mairie.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 3 : Délibération du 16 Octobre 2008 - rectification

Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire pour rectifier la délibération du Conseil Municipal en date du 16 octobre 2008 qui mentionnait comme référence cadastrale AP 128 et qui porte en réalité la référence cadastrale AP 497.

ACCORD A L'UNANIMITE

Arrivée de Monsieur le Député Maire qui préside le Conseil Municipal.

RESSOURCES HUMAINES

N° 4 : Transformations de postes

Approbation de la modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} mars 2010 de la manière suivante :

- transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet en un poste de rédacteur ;
- transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet en un poste de rédacteur territorial à temps complet.

ACCORD A L'UNANIMITE

SUBVENTIONS

N° 5 : Subvention exceptionnelle pour la SEMAINE DE LA POESIE

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 250 euros à l'Association « *Semaine de la Poésie* » et inscription de la somme correspondante au budget primitif 2010.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 6 : Subvention exceptionnelle aux OLYMPIADES DE LA CHIMIE

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 250 € pour la manifestation « Olympiades de la Chimie » et inscription de la somme correspondante au budget primitif 2010.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 7 : Subvention exceptionnelle à l'opération solidarité MANILLE

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 800 € à l'Association « *Scouts et Guides de France de CHAMALIERES, opération solidarité Manille* » et inscription de la somme correspondante au budget primitif 2010.

ACCORD A L'UNANIMITE
1 abstention (Luc CONDAMIN)

N° 8 : Subvention à CHAMALIERES LOISIRS EVASION

Attribution d'une subvention de 300 € à *Chamalières Loisirs Evasion* en compensation des frais de location de la salle à l'Espace René PAPUT et inscription de la somme correspondante au budget primitif 2010.

ACCORD A L'UNANIMITE

AFFAIRES FINANCIERES

N° 9 : Garantie d'emprunt au bénéfice de l'OPHIS du PUY de DÔME pour une opération avenue de Royat

Autorisation donnée pour accorder la garantie de la ville de CHAMALIERES à des emprunts d'un montant de 80 000 € et 150 000 € contractés par l'OPHIS du Puy de Dôme auprès de la Caisse des Dépôts.

ACCORD A L'UNANIMITE
M. SPINA ne prend pas part au vote

N° 10 : Garantie d'emprunt au bénéfice de l'OPHIS du PUY DE DOME pour une opération avenue des Thermes

Autorisation donnée pour accorder la garantie de la ville de CHAMALIERES à des emprunts d'un montant de deux fois 600 000 €, 25 000 € et 100 000 € contractés par l'OPHIS du Puy de Dôme auprès de la Caisse des Dépôts.

ACCORD A L'UNANIMITE
M. SPINA ne prend pas part au vote

N° 11 : Débat d'Orientation Budgétaire pour 2010

Présentation des orientations budgétaires 2010 :

- **l'environnement macro économique** : vers une reprise timide en 2010, le contexte économique général en France en 2010 ;
- **les perspectives pour les collectivités territoriales** : 2009 une année atypique, la situation financière des communes avec une hausse soutenue du produit des 4 taxes, les dotations de l'Etat en progression de 1,6%, les dépenses de

gestion des collectivités en progression de 2,9%, un repli de l'investissement ;

- **la Loi de finances pour 2010 et les grandes réformes** : les grandes priorités - prolongation du plan de relance, préparation de la croissance de demain, réduire le déficit public, la nécessaire réforme de la taxe professionnelle, la réforme territoriale en discussion ;
- **Une gestion rationnelle au service des chamaliérois** : des taux inchangés depuis 2006, la poursuite de la politique de désendettement, le maintien des engagements de la Municipalité et son soutien aux associations, une rationalisation des dépenses de fonctionnement, l'effort d'investissement relancé en 2010 de près du tiers par rapport au budget primitif 2009 ;
- **Les axes et projets pour 2010** : la création du Plan Local d'Urbanisme, la politique du stationnement avec la mise en œuvre de solutions alternatives aux parcoville et l'élaboration d'un plan de déplacement d'administration, le développement du logement social, la promotion touristique, des projets structurants comme le site de Fontmaure, la réhabilitation de l'hôtel de ville et des opérations de voirie ;
- **Un budget primitif 2010** qui devrait s'équilibrer à 20,1 M€ en fonctionnement et 7,4 M€ en investissement (en mouvements réels) sans aucun recours à l'emprunt dont un programme d'équipement de 3,5 M€.

QUESTIONS DIVERSES

N° 12 : Adhésion des E.P.C.I. au S.I.E.G. du Puy de Dôme - modification statutaire

Approbation des nouveaux statuts qui permettent l'adhésion des E.P.C.I. pour la compétence optionnelle éclairage public au S.I.E.G. du Puy-de-Dôme et des conditions de représentation des E.P.C.I. au sein du comité syndical,

Approbation du calendrier suivant des opérations :

- o délibérations des communes membres avant la mi mars 2010
- o arrêté préfectoral autorisant cette modification statutaire fin mars 2010.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 13 : Adhésion de communes à l'EPF/SMAF

Accord donné à l'adhésion des communes d'AMBERT, RIS, BELLENAVES, POUZI-MESANGY, SAINTE FLORINE, VEZEZOUX ainsi que le Département de l'ALLIER à l'EPF/SMAF

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 14 : Problématiques liées aux ressources humaines (question déposée par M. AMBLARD, président du groupe *d'intérêt communal et d'union républicaine*)

QUESTIONS NON INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

N° 1 : modification des modalités d'encaissement de la régie des parkings

Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire pour modifier les modalités d'encaissement afin de permettre la mensualisation des paiements par virement, virement administratif ou prélèvement automatique ainsi que l'annualisation des paiements effectués en numéraire et par chèque.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 2 : placement de fonds sur un compte à court ou long terme

Approbation du principe de placement de fonds sur un compte à terme au Trésor pour un montant maximum de 7 000 000 € au regard des besoins en trésorerie de la collectivité,

Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire à opter pour le choix des placements selon les conditions offertes au moment du dépôt et à signer tout document afférent à la mise en œuvre de ces placements et à leur suivi.

ACCORD A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 45.

FAIT À CHAMALIERES
Le 15 FEVRIER 2010

Le Député-Maire



Louis GISCARD 'ESTAING